



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle**

**Le Canton de Vaud consacrera 850'000 francs, soit 150'000 francs de plus qu'en 2011, à l'aide à la création théâtrale indépendante et professionnelle durant la saison 2012-2013.**

En 2012, le montant total de l'aide cantonale à la création théâtrale indépendante et professionnelle a pu être augmenté grâce à un budget supplémentaire de 150'000 francs mis à disposition de la Commission vaudoise du théâtre. 27 projets de création théâtrale indépendante et professionnelle, remplissant les critères, ont été examinés pour la saison 2012-2013. Dans sa séance du 14 mars 2012, le Conseil d'Etat a confirmé le choix de la commission portant sur huit créations. Ces soutiens, avec des montants de 40'000 à 100'000 francs, permettront aux compagnies de réaliser leurs créations dans de bonnes conditions. Le choix s'est porté sur des metteurs en scène prometteurs engagés dans une démarche originale ou ayant une longue expérience et à leur actif des réalisations marquantes. La sélection illustre l'extraordinaire diversité des projets, tant dans leurs démarches artistiques respectives que dans le choix des oeuvres ou des textes :

- 40'000 fr. à la «Compagnie La Bocca della Luna» pour monter la pièce Et Soudain L'Enfant s'éloigne de Marie Fourquet, metteure en scène Muriel Imbach
- 50'000 fr. à la «Compagnie Le Crochet à Nuages» pour monter la pièce Dans La Solitude des champs de coton précédée de La Femme au balcon d'après Bernard-Marie Koltès et Bastien Fournier, metteur en scène Armand Deladoëy
- 60'000 fr. à la «Compagnie Nonante-Trois» pour monter la pièce Crime et châtiment de Dostoïevski, metteur en scène Benjamin Knobil
- 60'000 fr. à la «Compagnie Belgo-Suisse» pour monter la pièce La Route du retour de Jim Harrison, metteure en scène Anna Van Brée
- 75'000 fr. au «Collectif Nunc Théâtre» pour monter la pièce Grand Guignol, revue théâtrale d'épouvante, création collective, metteurs en scène Frédéric Jessua et Jo Boegli

- 80'000 fr. à la «Compagnie Numero23Prod» pour monter les créations 10xThe Eternal et Giacomo de et mises en scène par Massimo Furlan
- 100'000 fr. à la «Compagnie Pasquier-Rossier» pour monter la pièce Le Ravissement d'Adèle de Rémi De Vos, metteure en scène Geneviève Pasquier
- 100'000 fr. à la «Compagnie Gianni Schneider» pour monter la pièce La Résistible Ascension d'Arturo Ui de Bertold Brecht, metteur en scène Gianni Schneider.

Le Conseil d'Etat a également approuvé le choix du nouveau bénéficiaire d'une des trois subventions de durée déterminée, d'un montant de 80'000 fr. Pour les années 2012 à 2014, cette subvention a été octroyée à la «Compagnie Théâtre Claque» dirigée par Geoffrey Dyson. Par ce choix, la commission souhaite saluer le travail de qualité et la démarche originale de ce metteur en scène qui a su programmer un répertoire anglo-saxon peu connu des Vaudois. Le Conseil d'Etat a encore renouvelé les subventions de durée déterminée en faveur de la «Cie Collectif Division» et de la «Compagnie Marin». De plus, une nouvelle bourse de compagnonnage théâtral a été, conjointement avec la Ville de Lausanne, attribuée au jeune metteur en scène Ludovic Chazaud, associé à la «Compagnie Arc en Scènes» pour ce compagnonnage pendant deux ans.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 mars 2012

#### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DFJC, Brigitte Waridel, présidente de la Commission vaudoise du théâtre, cheffe du Service des affaires culturelles, 021 316 07 40 et Nicolas Gyger, adjoint, Service des affaires culturelles, 021 316 07 44